



Monsieur BESSOL
Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale
DSDEN du Nord
144 rue de Bavay
59000 Lille

Lille, le 15 juin 2020

Objet : Alerte sociale pour le 29 juin

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, nous avons l'honneur de vous informer que le SE-Unsa Nord dépose, pour les personnels enseignants, d'éducation de l'Éducation nationale une alerte sociale pour le 29 juin 2020.

Nous vous remercions par avance de nous informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

Dans le cadre de cette négociation, nous souhaiterions aborder :

- La mise en place du dispositif vacances apprenantes
- La situation préoccupante des conditions de travail des directrices et directeurs d'école

De même, conformément à l'article 3- II -« 4° » de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Jérémy BOITE

Secrétaire Adjoint
« Ecoles »

Olivier LABY

Secrétaire Général
Section du Nord